



Flash Info THISE

Édito

N°37
JANVIER—FEVRIER 2018
www.ville-thise.fr

T
I
F



Chères Thisiennes, Chers Thisiens,
La limitation de vitesse est dans le viseur
des autorités et de la Prévention Rou-
tière. Il le faut. Mais se limiter à cela ne
permet pas de détecter les conducteurs
imprudents.

A la demande des riverains qui se plai-
gnent de la vitesse excessive de nom-
breux véhicules, nous procéderons pro-
chainement à l'installation d'un cinémo-
mètre pédagogique.

Cela nous permettra de cibler lieux et
périodes (jours et tranches horaires) où
nous pourrons installer un radar avec
l'appui de la Gendarmerie, aux fins
d'éventuelles sanctions.

Les premiers pointages visuels, font ap-
paraître que ce ne sont pas forcément
des personnes extérieures qui seraient
sanctionnables mais des Thisiens.

Vous serez informés de l'ensemble des
retours statistiques de ces repérages.

Bien à vous,
Alain Loriguet,
Maire,
Conseiller communautaire délégué
Conseiller départemental



Sommaire

Page 3 Délibérations

Page 4 État-Civil

Page 5 Vœux de la municipalité - (*Martine Mougnard*)

Page 6 Relais Postal - (*Loïc Allain*)

Compétences des eaux, eaux pluviales et assainissement -
(*Claude Vernerey*)

Page 7 Vitesse - (*Claude Vernerey*)

Harcèlement scolaire - (*Alain Loriguet*)

Page 8 Téléthon - (*Thibaut Hequette*)

Page 9 Goûter des Retraités - (*Thibaut Hequette*)

Page 10 Nouvelle association - (Thibaut Hequette)

Ludothèque - (*Thibaut Hequette*)

Page 11 Inscription école maternelle - (*Julien Dominique*)

Local à louer - (*Julien Dominique*)

Forêt - (*Marylène Simonin*)

Illuminations - (*Martine Mougnard*)

Page 12 Inondations- (*Martine Mougnard*)

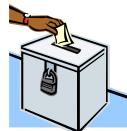
St Patrick - (*Comité des Fêtes*)

Page 13 Marché de Noël - (*Comité de Jumelage*)

Page 14 Printemps des poètes - (*Gilles Billaut*)

Page 15 Agenda

Délibérations



Délibération n° 18-01 Budget général - Ouverture anticipée de crédits d'investissement

Unanimité

Délibération n° 18-02 Budget Forêt - Ouverture anticipée de crédits d'investissement

Unanimité

Délibération n° 18-03 Budget Marpa - Ouverture anticipée de crédits d'investissement

Unanimité

Délibération n° 18-04 Réfection des trottoirs rue Jean d'Abbans – subvention Conseil Départemental

Unanimité

Délibération n° 18- 05 Restauration des hangars – demande de subvention au Conseil Départemental

Unanimité

Délibération n° 18-06 MARPA - Convention CARSAT pour l'octroi d'un prêt sans intérêt

Unanimité

Délibération n° 18- 07 Mise en place d'un tarif spécial pour l'enlèvement et l'élimination du dépôt sauvage

Unanimité

Délibération n° 18- 08 usage de la carte communale - remboursement d'un achat

Unanimité

Délibération n° 18 – 09 Prise en charge des frais de délivrance de permis de conduire

Unanimité

Délibération n° 18-10 Convention Ordi classe 18 voix pour et 1 abstention

Délibération n° 18-11 Convention Thisé MJC : reversement du produit de la facturation

Unanimité

Délibération n° 18-12 Vente de pavillons Place Saint Exupéry par Néolia

18 voix pour et une abstention

Délibération n° 18-13 Interdiction de travaux sur voirie nouvelle

Unanimité

Le détail des délibérations peut être consulté sur le panneau d'affichage légal.



État Civil



Naissances

13 décembre Elisa Andréa Michelle Montagnon

7 janvier Arthur Marc Testu Pape

Toutes nos félicitations aux parents.



Décès

13 décembre Jean-Pierre Giudicelli 85 ans

22 décembre Damien Isabey 42 ans

22 décembre Michèle Langhame épouse Olagne 66 ans

27 décembre Marie Leblanc veuve Lagrange 101 ans

28 décembre Renée Fassier veuve Labouro 91 ans

30 décembre Serge Baud 79 ans

31 décembre Nicole Laugel veuve Vuillemin 80 ans

14 janvier Daniel Bourdenet 78 ans

15 janvier Aimé Fumey 94 ans

18 janvier Sandrine Richet 41 ans

Nos pensées accompagnent les familles.



Mariage

Samedi 16 décembre, à 11h00, l'Adjointe au Maire, Geneviève Truchetet, a eu le plaisir d'unir, par les liens du mariage, Mélodie Dubreuil et David Chalumeau.

Toutes nos félicitations.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque début d'année, en présence d'Elus locaux (Député, Sénateurs, Conseillers Régionaux et Départementaux, et de nombreux Maires de la Communauté d'Agglomération) le Maire Alain Loriguet, en son nom et celui du Conseil Municipal, a présenté aux habitants de notre commune ses

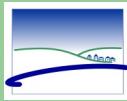


meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui voit le commencement de grands chantiers dans notre petite ville. L'année 2018 démarre et avec elle, le dernier tiers de ce mandat.

Voici une rapide revue de nos projets :

- hangars : selon le calendrier déposé par Alep, (cabinet d'architectes) 19 mois de travaux sont prévus avec un démarrage en mars 2018,
- logements conventionnés : la Mairie sera bientôt propriétaire du 9^{ème} et dernier logement, place de l'Amitié,
- MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) : La consultation des entreprises démarrera au printemps. Environ deux ans de travaux sont à prévoir,
- maison médicale : elle verra le jour cette année. Les deux médecins qui sont maîtres d'ouvrage de ce projet tablent sur une ouverture à l'automne 2018,
- mise en accessibilité des bâtiments communaux : elle résulte d'une obligation légale, à laquelle toutes les collectivités sont tenues. C'est un vaste chantier sur plus de deux ans. Au sein de ce projet, la Mairie fera l'objet d'un traitement spécifique,
- sécurité : le projet de sécurisation de la rue Jean d'Abbans est passé à la commission départementale du 17 janvier. Il s'agira de consolider la voirie et son versant, mais aussi de réduire la largeur de la chaussée afin d'y limiter la vitesse.

Cette soirée s'est terminée par un agréable moment de convivialité autour d'un cocktail.



Vie à Thisé

RELAIS POSTAL

Depuis le 5 décembre, l'activité du bureau de poste a été transférée au bureau de tabac, 36 rue de Besançon.

Cette solution permet d'offrir les services suivants :

- courriers, recommandés,
- affranchissements, divers,
- achats de produits de La Poste (Colissimo, timbres, etc.)
- dépôts et retraits de colis.



horaires d'ouverture :

**du lundi au vendredi de 06h00 à 19h00
samedi de 08h00 à 12h30 et 14h30 à 19h00**

Très prochainement, la boîte aux lettres située en bas de la rue des Egraffeur sera transférée à côté du bureau de tabac.

COMPÉTENCES DES EAUX, EAUX PLUVIALES ET ASSAINISSEMENT

Pour information, les syndicats suivants ont été dissous fin décembre 2017 : Spedeau (distribution de l'eau) Sytteau (traitements et transports des effluents) et BTC (zone commerciale et artisanale). La compétence est reprise par les services de la CAGB depuis janvier 2018.

Le contrat d'affermage avec Véolia sur la commune (hors secteur BTC) se terminant fin 2019, les services aux usagers, les entretiens de réseaux et les factures d'eau continueront à être suivis par ce fermier.

Pour information, un chantier sera ouvert dès ce printemps sur le secteur BTC afin d'améliorer la gestion et les écoulements des eaux pluviales.





SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Un radar pédagogique enregistreur sera placé en test dans les rues de la cité. Par ailleurs avec l'aide de la Prévention Routière, une campagne de sensibilisation au bon éclairage des véhicules aura lieu très prochainement. De même, vous pourrez tester votre vision.

Rappel : respectez les consignes de sécurité, soyez attentifs au volant, adaptez votre vitesse, n'utilisez pas le portable en conduisant, respectez les trottoirs exclusivement réservés aux piétons.

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Peu d'adultes parviennent à voir le mal-être d'un enfant harcelé à l'école. Par peur de représailles ou de décevoir ses parents, ce dernier ne se confie généralement pas. Pourtant, certains signes peuvent être révélateurs, (cris, pleurs, maux de tête, vomissements...). Certains enfants se rendent littéralement malades à l'idée d'aller à l'école. Quelles en sont les causes ? Comment aider les élèves ? Ne pas hésiter à consulter psychologues ou pédopsychiatres pour mieux comprendre ce dégoût soudain de l'école.

Pour information : 1 élève sur 5 en est victime. Harcèlement, bagarre, intimidation, on recense 442 incidents graves chaque jour dans les collèges et lycées français. Ceux qui sont signalés sont principalement d'ordre verbal, physique. Ils sont suivis de vols, d'actes de vandalisme, de trafic de stupéfiants et de port d'arme blanche ou d'objets dangereux.

Soyons vigilants !





Social

LE TÉLÉTHON À THISÉ

Samedi 9 décembre pour la seconde année, le Téléthon s'est déroulé sous le signe du partenariat.



En effet, les associations sportives et culturelles (Association Hippique, A3T, Avenir Cycliste, Avenir de Thisé, Comité des Fêtes, Gym de Thisé, Zumba Life), l'école élémentaire et les Compagnons du devoir se sont regroupés pour offrir un moment de convivialité et de solidarité.

L'après-midi s'est poursuivi par un repas franc-comtois proposé par l'association US 44.

Cette année votre générosité a permis de récolter 2534 € au profit de l'AFM-Téléthon.

A cela s'ajoute la recette du concert du Chœur de Pierre qui s'était déroulé la semaine précédente.

Les commerçants locaux ont participé à leur manière en offrant les lots de la tombola : Brico Dépôt, Crédit Agricole Thisé, Le Criollo, Family Kids, Flunch, Infaucom, Papeterie Jeanneret, Laser-Jeux-Chalezeule, Nad Ve Créations, Restaurant Mc Donald's, Rrun, Super U Roche-Lez-Beaupré, Vélos de Chailluz.

Merci à vous tous qui êtes venus soutenir cette action. Nous vous donnons rendez-vous au 8 décembre 2018.





APRÈS-MIDI FESTIF À THISÉ

Le dimanche 14 janvier le Ccas a invité les retraités de la commune à un goûter chantant et gourmand. Tartes et galettes ont régale les papilles !



Une centaine de Thisiennes et Thisiens se sont ainsi retrouvés autour d'une table pour écouter les chansons du groupe Les Sixtie's, entrecoupées de saynètes comiques jouées par les membres du Club de l'Amitié.



Merci aux bénévoles, sans qui cet après-midi n'aurait pas eu lieu, et également à tous les participants pour leur bonne humeur et dynamisme.





Communiqué spécial Une association de jeunes, pour des jeunes, par des jeunes. Une drôle d'idée ? Pas vraiment

- *Convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 : article 15/1 :*

Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

- La loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, affirme dorénavant le droit, pour tout mineur, de devenir membre d'une association, d'avoir la possibilité de participer à la constitution d'une association, ou de se charger de son administration. Et ce sous réserve de l'accord écrit de son représentant légal jusqu'à 16 ans et sous réserve de l'information de celui-ci pour les mineurs de 16 ans révolus.

Revenons à notre association...

Tu as entre 11 et 18 ans, tu es sociable, tu as des projets, mais tu ne sais pas comment les mener à bien, une envie d'autonomie, faire l'expérience de la démocratie, trouver des amis (des vrais pas des virtuels) ?

Viens nous* rejoindre et créer avec nous une association à notre image. Pour cela, 2 dates pour venir nous rencontrer avec tes idées et tes questions :

- Le mardi 27 février et le jeudi 1er mars de 18 h à 20 h, à la salle de réunion jouxtant la salle des fêtes de Thise

Vous êtes parents d'un jeune intéressé par ce projet ? Une date est prévue rien que pour vous :

- Le mardi 7 mars de 18 h à 20 h, à la salle de réunion jouxtant la salle des fêtes de Thise.

La date de l'assemblée constitutive de l'association sera choisie après la rencontre du 1^{er} mars pour convenir à la majorité des jeunes intéressés **nous** : un groupe d'enfants de Thise, motivés par une vie associative démocratique et prenant en compte nos idées.

LUDOTEQUE

Une nouveauté à Thise pour les enfants et les parents.

Une ludothèque animée par les Familles Rurales du Doubs ouvrira peut être ses portes sur notre commune à raison d'une demie journée par mois.



Vous êtes cordialement invités lors d'une séance d'essai à venir en découvrir les jeux proposés et le fonctionnement le mercredi 28 février entre 9 h et 11 h 30 à la salle de l'amitié.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE – RENTRÉE 2018



Le Conseil Municipal et Mme la Directrice de l'école maternelle vous informent que les dossiers d'inscription peuvent être déposés dès maintenant en mairie.

N'hésitez pas à faire circuler cette information auprès de vos voisins, amis, familles, nouvellement installés à Thisé.

Vie à Thisé



MISE EN LOCATION DU LOCAL DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ce local de 38 m² récemment rénové par les agents communaux, est disponible à la location moyennant un loyer mensuel de 420 €, charges comprises.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser avant le 28 février 2018, une demande écrite précisant votre activité.

FORET



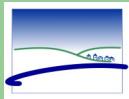
À la suite des derniers coups de vent, nous vous informons qu'il est possible que des branches tombent. La plus grande vigilance s'impose !

ILLUMINATIONS

Comme tous les ans pendant la période de Noël, le cœur de notre petite ville est égayé par les traditionnelles et splendides illuminations de la maison de Monsieur et Madame Nicolas.



Un grand merci aux propriétaires pour leur créativité appréciée de tous.



Clin d'œil insolite



INONDATIONS

Le terrain d'aviation transformé
en base nautique !!!



Comité des fêtes



REPAS DANSANT ST PATRICK

17 MARS 2018 à 20 H



Salle des Fêtes de THISÉ

Traiteur :
Boucherie Lesserteur

Animations :
Groupe PIPES AND DRUMS OF JURA (CORNEMUSE)
MJC PALENTE DANSEUR FOLK
DJ'S BURN



Tarif :
18 €
-12 ans : 12 €

Information / réservation : www.cf-thise.fr / 07 88 45 30 86

Comité de Jumelage



MARCHÉ DE NOËL

Le 3 décembre dernier, le Comité de Jumelage de Thise ouvrait ses portes au désormais habituel Marché de Noël.

Une soixantaine d'exposants, dont le Comité de Jumelage de notre ville jumelle « Partenstein », présentaient leurs produits aux visiteurs. Des animations nombreuses ont fait le bonheur des enfants : train miniature, lettres et dessins au Père Noël, le Père Noël en personne, marionnettes, orgue de barbarie, le tout complété par une tombola récompensant 3 heureux gagnants.

Deux dates sont à retenir : le 25 novembre 2018, lorsque le Comité de Jumelage fêtera son 20ème Marché de Noël après avoir organisé les 12, 13 et 14 octobre son 30ème anniversaire. L'ensemble du Comité de Jumelage de Partenstein sera présent pour cette manifestation et les thisiens seront invités à y participer.

A noter que la porte est grande ouverte à tous ceux qui souhaitent participer au Comité de Jumelage.





Vie à Thisé

ATELIER D'ECRITURE PARTAGE

INVITATION AU 20ème PRINTEMPS DES POETES

Samedi 24 mars 2018 à 14h30— salle l'Amitié

L'Atelier d'Écriture Partagé, section de l'Avenir de Thisé, en étroit partenariat avec la Municipalité, transpose dans notre commune l'action culturelle nationale, **LE 20ème PRINTEMPS DES POETES**.

Son objectif est de faire découvrir la poésie au plus grand nombre notamment auprès des scolaires, au cours d'une séance de création poétique collective, inter générationnelle, à laquelle une soixantaine d'élèves ont déjà répondu présents. Toute la population thisienne est invitée à participer. C'est aussi donner l'envie de lire, de se faire passeur de poèmes. La culture vient à nous.

Les plus beaux textes seront lus en public et leurs auteurs récompensés au cours d'une cérémonie officielle, sous l'égide de la Mairie de Thisé, ***le vendredi 30 mars 2018, salle de l'Amitié***. Deux intervenants extérieurs, poète et comédien professionnels, seront présents afin de restituer le poème dans l'espace public. ***Réservez votre après-midi pour cette manifestation inédite dans notre région, dans notre commune.***

N'ayez pas peur. Écrire, c'est vivre un peu plus, c'est ouvrir d'autres horizons. Écrire est une chose grave, mais c'est aussi une chose qui délivre. Cet acte part du plus profond de nous-mêmes, de notre cœur.

Écrire n'est pas un acte laborieux. C'est un acte de joie, un acte constructeur. Écrire permet des rencontres, l'échange de paroles fraternelles et la production de textes, dont les créateurs ne se seraient jamais crus capables.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, merci de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-dessous en mairie pour le 3 mars 2018.



PRINTEMPS DES POETES

NOM :

PRENOM :

Agenda culturel et sportif



24 février	9h	Vol à voile	Salle de l'Amitié	Assemblée générale
26 février	19h30	Comité des Fêtes	Salle de l'Amitié	Assemblée générale
2 mars	19h30	March'en Thise	Salle des Fêtes	Marche nocturne
3 mars	9h à 12h	Commune et Les P'tits Thisiens	Place de l'Amitié	Marché des producteurs
3 mars	9h à 18h	Avenir Cycliste	Salle des Fêtes	Bourse aux vélos
3 mars	20h	Gym de Thise	Gymnase	Loto de la Gym
4 mars	14h	Gym de Thise	Gymnase	Loto de la Gym
10 et 11 mars		Gym de Thise	Gymnase	Concours régional
17 mars	20h	Comité des fêtes	Salle des Fêtes	Repas dansant
30 mars	14h30	Atelier d'écriture partagé	Salle de l'Amitié	Printemps des poètes
31 mars	19h30	Association Teddy Cruisers	Salle des Fêtes	Concert Rockabilly
2 avril	10h	Comité des fêtes	Parc des sports	Chasse a l'œuf
5 avril	13h30	Club de l'Amitié	Salle de l'Amitié	Loto
7 avril	8h30 à 12h	Commune et	Place de l'Amitié	Marché des producteurs
8 avril	12h	FNACA	Place de l'Amitié	Repas dansant
15 avril	8h à 18h	Club des Collectionneur	Salle des Fêtes	Bourse numismatique

Les informations et les manifestations enregistrées sur cet agenda sont sous la responsabilité des organisateurs.





MAIRIE
4 rue de Besançon - 25220 Thise
Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69
Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

Fermeture le mardi de 14h00 à 15h00

Fermeture jeudi après-midi

samedi matin de 9h00 à 11h45

Rencontres avec les adjoints :

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

Rencontres avec le maire :

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Prochain Conseil municipal

Mercredi 21 mars 2018 à 20h00

Salle du Conseil

Responsable de publication : Alain Loriguet

Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland

Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Geneviève Truchetet, Fabienne Pruniaux, Monique Bouriot, Alain Loriguet.

Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Mairie de Thise

Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique

Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.